

Déclaration de décharge

Ce texte s'applique logiquement aux personnes physiques m/f/d.

Relation d'affaires

Client no : _____
Nom / prénom : _____
Date de naissance : _____
Complément : _____
Rue / no : _____
NPA / localité : _____

(ci-après dénommé "client")

pour les ordres transmis par voie électronique à la Coop Caisse de dépôts Coop (ci-après dénommée "CCD").

Le client autorise la CCD à recevoir sans confirmation des ordres transmis par voie électronique du client ou de ses représentants habilités à souscrire des obligations de caisse, ainsi que des ordres de virement aux coordonnées bancaires énumérées à la page 2. Il prend en charge tous les risques qui peuvent résulter de la transmission de tels ordres, en particulier ceux résultant d'erreurs de transmissions ou de malentendus.

La CCD est libre d'exiger une confirmation supplémentaire, mais elle n'est pas tenue de le faire. La CCD a le droit d'exiger du client ou de ses mandataires des informations supplémentaires, afin de vérifier l'identité du client ou de son mandataire. La CCD ne saurait être tenue responsable si elle refuse d'exécuter les ordres d'une personne dont elle estime que l'identité n'a pas pu être établie avec certitude. En cas de signature collective, la CCD n'est pas responsable des instructions données par téléphone ou par e-mail.

Le client prend acte du fait que l'échange avec la CCD par e-mail s'effectue par des installations de télécommunication publiques non particulièrement protégées et accessibles à chacun et peut, donc, le cas échéant, être lu par des tiers. La CCD décline toute responsabilité liée aux ordres transmis par voie électronique.

La présente déclaration reste valable jusqu'à la révocation écrite du client. Elle ne s'éteint pas en cas de décès, de déclaration de disparition ou d'incapacité civile du soussigné.

Pour le reste, tous les droits et les devoirs du client et de la CCD découlant de la présente déclaration sont régis par le règlement en vigueur de la CCD qui fait partie intégrante de cette déclaration. Le client confirme qu'il l'a reçu et qu'il est d'accord avec son contenu.

Toutes les relations juridiques entre le client et la CCD relèvent exclusivement du droit suisse. Dans la mesure où la loi le permet, Bâle est désignée comme le for exclusif.

Lieu et date

Signature du/des client(s)

Signature vérifiée	Contrat 6100 enregistré	Capture vérifiée
--------------------	-------------------------	------------------

Client no : _____ Nom / prénom : _____

Le compte du destinataire doit obligatoirement être un compte bancaire ou postal suisse qui est au nom du titulaire du compte de dépôts, un compte-joint ou au nom du conjoint. Des virements pour des tiers ou à l'étranger ne sont pas possibles.

Relation bancaire 1

Banque bénéficiaire	
IBAN	CH
Titulaire du compte	

Relation bancaire 2

Banque bénéficiaire	
IBAN	CH
Titulaire du compte	

Relation bancaire 3

Banque bénéficiaire	
IBAN	CH
Titulaire du compte	

Lieu et date

Signature du/des client(s)